

Avis portant sur l'évaluation sommaire des risques

Sujet :	Évaluation de la sécurité des soins et services à la ressource alternative Espace Bellechasse
Date :	19 décembre 2016
Présenté à :	M. Yvan Gendron, président directeur général
Présenté par :	Isabelle Portelance, directrice adjointe
Direction :	Direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique

Résumé du dossier

Dans le cadre du suivi à effectuer au sujet de la sécurité des soins et services offerts par les ressources alternatives en déficience physique, une évaluation a été faite à la RA Espace Bellechasse le 19 décembre.

Actions réalisées

À partir de critères précis identifiés par la direction DI-TSA et DP en collaboration avec la DQÉPÉ, une visite a été faite à la RA Espace Bellechasse afin de procéder à l'évaluation. L'appréciation des divers éléments à vérifier a été faite par M. Mathieu Mourou, spécialiste en activités cliniques (DI-TSA et DP) et M. Dan Ghiran, conseiller-cadre en gestion de risques à la DQÉPÉ.

La sécurité et conformité des éléments suivants ont été évaluées :

- Espaces communs/corridors/escaliers
- Soins d'urgence
- Équipements de transferts, équipements adaptés
- Moyen de communication par les locataires en cas d'urgence
- Respect de la confidentialité
- Interventions et soins d'assistance (PDSB, vérification antécédents judiciaires, soins invasifs, etc.)
- Prévention contrôle des infections
- Déclaration des incidents/ accidents
- Plan de soins des usagers
- Mécanismes de gestions des insatisfactions / plaintes

Avis portant sur l'évaluation sommaire des risques

Consultations effectuées

Rencontre avec Mme Sylvie Boyer, coordonnatrice par intérim, et une usagère, également membre du CA de la RA Espace Bellechasse.

Constats

- Aucun élément compromettant la sécurité immédiate des usagers ne préoccupe les évaluateurs. Entre autres les éléments suivants sont présents :
 - Des mécanismes de communication sont existants entre la ressource et les usagers en cas d'urgence (pendentif, téléphone portatif, système relié à une centrale, etc.);
 - Une procédure de vérification de la sécurité des usagers laissés seuls sur la toilette est en place;
 - La présence d'un chef d'équipe à chaque quart de travail;
 - Lien avec une personne de référence au CIUSSS pour une mise à jour des formations loi 90 ou un coaching PDSB particulier;
 - Des rencontres régulières avec équipe DP du CIUSSS pour suivi du plan d'action suite à l'enquête de 2015;
- Certains éléments demeurent à préciser
 - Le processus de déclaration des incidents et accidents en collaboration avec le CUISSS (AH 223);
 - L'information à transmettre aux usagers sur le plan de mesure d'urgence (le personnel connaît bien le plan, mais pas nécessairement les usagers);
 - Les rôles et responsabilités du personnel du CIUSSS et de la ressource au sujet des plans d'intervention des usagers;

Étapes à venir

- Poursuite du suivi régulier du plan d'action 2015 mis en place suite à une enquête dans la ressource Espace Bellechasse
- Révision du contrat qui lie le CIUSSS et Espace Bellechasse d'ici à juin 2017
- Mise en place d'un mécanisme d'appréciation de la qualité et de la sécurité des soins et services dans les RA sous la responsabilité de la direction DI-TSA-DP du CEMTL (date d'évaluation à déterminer)

Échéancier

Le renouvellement de l'entente qui lie les CIUSSS et Espace Bellechasse sera fait d'ici le 30 juin prochain, précédé d'une évaluation de la qualité des soins et des services.